

LE GUIDE D'ASSURANCE VIE AU QUÉBEC

Bien comprendre les types d'assurance vie



**MEILLEURPRIX
ASSURANCEVIE.CA**

21 COMPAGNIES D'ASSURANCE

L'ASSURANCE VIE TEMPORAIRE

L'assurance vie temporaire est une protection d'assurance vie sur une période de temps précise variant de 10 à 30 ans. Celle-ci sert à assurer des événements de la vie qui ont une probabilité d'arriver durant une période de temps et dont vous désirez protéger votre entourage de l'impact financier de ces événements.

POURQUOI PRENDRE UNE ASSURANCE VIE TEMPORAIRE?

- Couvrir le solde de vos prêts afin de s'assurer que votre succession ne doivent pas assumer ceux-ci.
- S'assurer que le conjoint survivant puisse conserver le même rythme de vie.
- S'assurer que vos enfants auront suffisamment d'argent pour devenir autonome si ceux-ci sont mineurs au moment d'un décès.
- Vous désirez laisser un montant en héritage advenant le cas d'un décès pendant une période précise de votre vie.

LES PÉRIODES LES PLUS FRÉQUENTES

- Temporaire 10 ans
- Temporaire 15 ans
- Temporaire 20 ans
- Temporaire 25 ans
- Temporaire 30 ans

À QUEL MOMENT PRENDRE UNE ASSURANCE TEMPORAIRE?

- Dès que vous avez un prêt hypothécaire
- Dès que vous avez des enfants
- Dès que vous avez un conjoint

L'ASSURANCE VIE PERMANENTE

L'assurance vie permanente est une protection d'assurance vie qui vous suivra jusqu'à votre décès. Celle-ci sert à assurer des événements de la vie qui sont garantis d'arriver et dont vous désirez protéger votre entourage de l'impact financier de ces événements.

Il existe deux principaux types d'assurance vie permanente:

L'assurance vie permanente payable à vie

- C'est-à-dire que la compagnie d'assurance vous octroie une protection d'assurance vie fixe jusqu'à votre décès. La prime à payer est fixe et doit être payée jusqu'à votre décès.

L'assurance vie permanente payable en 8, 10 ou 20 ans

- C'est-à-dire que la compagnie d'assurance vous octroie une protection d'assurance vie fixe jusqu'à votre décès. Cependant, la prime à payer est fixe et est payable uniquement pendant une période précise. Par la suite, la protection se poursuit jusqu'à votre décès, mais il n'y a plus de prime à payer.

POURQUOI PRENDRE UNE ASSURANCE VIE PERMANENTE?

- Couvrir vos frais au décès
- Laisser un héritage peu importe le moment de votre décès

À QUEL MOMENT PRENDRE UNE ASSURANCE VIE PERMANENTE?

- Le plus tôt possible étant donné que le prix varie en fonction de votre âge

L'ASSURANCE VIE HYPOTHÉCAIRE

L'assurance vie hypothécaire est une protection d'assurance vie et invalidité sur la durée de votre prêt hypothécaire. Celle-ci sert à s'assurer qu'en cas de décès, votre succession sera en mesure de rembourser votre prêt hypothécaire sans avoir à vendre la maison.

PROTECTION EN CAS D'INVALIDITÉ

L'assurance vie hypothécaire peut aussi comprendre une portion d'assurance invalidité servant à couvrir les paiements mensuels sur l'hypothèque dans le cas où vous étiez invalide et inapte à effectuer votre emploi.

POURQUOI SÉPARER SON ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE DE SON PRÊT?

La majorité du temps, cette protection est rattachée au prêt hypothécaire de votre institution financière et est très cher. Il est très important de détacher cette protection de votre prêt hypothécaire pour les raisons suivantes:

- Le prix de votre assurance hypothécaire augmentera à chaque renouvellement avec votre nouvelle âge. Avec une assurance hypothécaire indépendante, vous pourrez fixer votre prix sur la durée de votre prêt.
- Pouvoir choisir le bénéficiaire de votre assurance vie plutôt que ce soit votre institution financière.
- Lors de l'émission de votre prêt hypothécaire, votre institution vous demandera très peu de questions de santé. Ces questions très importantes sont uniquement demandés au moment de la réclamation, rendant la réclamation incertaine. Avoir votre protection indépendante permet de compléter les questions de santé avant l'émission de votre assurance et vous garantit d'avoir l'heure juste sur votre protection.